

## Réunion FDC974 – Tangue – 29/05/21

### FDC974

BEAUDRON Patrick - Président  
LEBON Philippe - Trésorier  
ETHEVE Vital - 1<sup>er</sup> vice-Président  
ETHEVE Gabriel - 2<sup>eme</sup> vice-Président  
GASTRIN Patrick - Administrateur  
PAYET Rock - Administrateur  
ROBERT Frédéric - Formateur du permis de chasser  
GAUCHET Lucie - Biologiste  
COZETTE Jane - Biologiste

### INVITÉS

17 chasseurs présents

**Objet de séance :** Situation du Tangue à La Réunion et réflexions sur sa chasse.

Les membres du Conseil d'Administration et les salariés de la FDC974 se présentent.

### I. Problématiques du Tangue

Le Président de la FDC974 demande si pour les chasseurs les populations de tangues diminuent. L'assemblée acquiesce.

GASTRIN Patrick explique que la chasse Tangue est souvent mise de côté par les institutions par rapport aux autres chasses. Il rappelle que **la Fédération ne décide pas de tout, que les décisions sont prises par les instances (OFB, DEAL, etc.) partenaires**. Cela est confirmé par le Président de la FDC974.

BERTIL Jean Hugues explique que certains agents de ces instances sont eux-mêmes des braconniers reconnus.

GASTRIN Patrick notifie que le plus gros problème de la chasse au Tangue est le **braconnage**. Cette idée est validée par l'assemblée. Cependant, il rappelle que la Fédération n'a aucun pouvoir légal contre le braconnage. Elle n'a aucun agent assermenté et n'a pas un rôle de police de la chasse.

ZILMIA Wilfrid explique qu'il y a beaucoup de braconnage en novembre. GASTRIN Patrick rajoute que beaucoup de personnes pensent que la chasse est ouverte en novembre.

DUMONT Thierry explique que les braconniers ne se cachent pas et vendent leur butin sur **Facebook** à la vue de tous.

→ GASTRIN Patrick explique que ce sujet a été discuté avec la substitut du procureur de la République. Cette dernière a expliqué qu'il est difficile d'incriminer quelqu'un sur base d'une photo postée. Cependant, elle est très touchée par le problème du braconnage et souhaite que toute publication soit remontée. Elle souhaite faire bouger les choses.

→ Le Président de la FDC974 explique que toutes les plaintes doivent transiter par la BNOI. S'il n'y a pas de suivis, nous préviendrons la substitut du procureur.

→ Certains chasseurs pensent que les agents de police devraient tendre un « piège » à ces personnes. ROBERT Frédéric explique que cela leur est interdit par la loi.

→ ROBERT Frédéric a eu un entretien avec la substitut du procureur avec qui il met en place un stage pour les braconniers. La saisie du véhicule et des chiens a été discutée (ce qui est effectué en métropole d'après GASTRIN Patrick). Cela fait longtemps qu'un réel soutien des institutions juridiques n'avait pas été ressenti.

PADRE Rodolphe rappelle que la frontière est mince entre braconnier et chasseur, certains sont les deux à la fois. Cette idée est partagée par AARON Samuel.

AARON Samuel explique que tout le monde a été braconnier avant d'être chasseur, surtout pour apprendre. Cependant à l'époque, les tangues étaient prélevés pour faire un carry pas pour se faire un salaire. Une fois les braconniers passés, il ne reste plus rien.

PADRE Jean Sylvio explique avoir déjà été face à des braconniers et a été menacé. Il a porté plainte mais aucune suite n'a été donnée. Il explique qu'on ne peut rien faire contre les braconniers, cela est trop dangereux.

BERTIL Jean Hugues demande s'il y a des remontées de **propriétaires** concernant les braconniers ?

→ BEGUE Kevin, propriétaire de terrains, explique qu'il a en effet des problèmes avec eux : fils coupés, vols, etc. Il a été en contact avec des agents de l'environnement (Parc National) qui ont expliqué que la chasse n'était clairement pas leur priorité. Idée confirmée par le Président de la FDC974, en contact avec les instances, car malheureusement la BNOI dispose que de 8 agents pour gérer la mer, la terre et notamment les espèces protégées et endémiques (ce qui n'est pas le cas du Tangué).

Le Président de la FDC974 explique qu'en plus des braconniers, la **mentalité de certains chasseurs** est à mettre en cause. En effet, certains prélèvent plusieurs centaines d'individus, cela n'est pas raisonnable.

MALARD Laurent ne comprend pas pourquoi les **contrôles** sont effectués uniquement en période de chasse. En effet, si des chasseurs chassent hors jours de chasse mais pendant la bonne période, cela impacte bien moins l'espèce que hors période (pendant la reproduction ou lors de la présence de juvéniles).

Pour lui, le chasseur est plus pénalisé que le braconnier.

GASTRIN Patrick explique que d'après l'ONF, l'**argent obtenu de la vente des lots** est utilisé pour refaire les sentiers. Pour lui, ces derniers ne servent en aucun cas les chasseurs de Tangué. L'ONF doit prendre ses responsabilités et protéger les chasseurs. Il faut des garanties lorsque les chasseurs achètent les lots. Cette idée est partagée par MALARD Laurent qui explique que plusieurs centaines d'euros sont dépensées chaque année et qu'il n'y a aucun cadre pour cette chasse alors que le chasseur de Tangué joue un rôle pour l'environnement par exemple en nettoyant les zones des espèces exotiques.

ZILMIA Wilfrid explique que certains chasseurs choisissent préférentiellement les mâles aux femelles ce qui posera un **souci de sex-ratio**.

GASTRIN Patrick explique que, contrairement à la chasse au Lièvre, l'**entraînement des chiens** pour la chasse au Tangué n'est pas toléré.

BERTIL Jean Hugues notifie que les **bonnes zones de chasse** ne sont pas chassables. Les lots sont situés dans des zones dangereuses, pas praticables et pas intéressantes. Cette idée est partagée par MALARD Laurent. Ce dernier demande quels sont les paramètres pris en compte pour ouvrir un lot de chasse ? La FDC974 répond que cela concerne l'ONF mais que les renseignements seront demandés.

ZILMIA Wilfrid explique que maintenant il faut chasser plus longtemps pour avoir le même nombre de tangles qu'avant.

BERTIL Jean Hugues explique que si rien n'est fait, les chasseurs finiront par ne plus prendre de lots et ne valideront plus leur permis. En effet, cela n'est pas rentable. MALARD Laurent partage l'idée qu'un jour les chasseurs redeviendront braconniers.

→ Le Président de la FDC974 rappelle que **la chasse n'est pas un business** et qu'il ne faut pas parler de rentabilité. La chasse est une passion et non un revenu financier.

## II. Solutions

BERTIL Jean Hugues pense qu'il faudrait **limiter le nombre de ventes par lot** pour qu'il n'y ait pas une surexploitation de ces derniers.

CALIMOUTOU Thierry demande pourquoi **toutes les forêts ne sont pas chassables**, pourquoi on n'ouvre pas d'autres zones.

→ Le Président de la FDC974 explique que certaines zones sont sensibles. À titre d'exemple, il n'y a plus de tangles au Brûlé. Ils sont « montés » dans les tamarins où il y a le Tuit-Tuit, espèce extrêmement rare et protégée.

→ BERTIL Jean Hugues explique qu'il est totalement normal de prendre soin des espèces endémiques de notre île. Il faut également que les intérêts des chasseurs soient protégés et défendus. Les chasseurs doivent être plus soudés et défendre, ensemble, leurs intérêts.

CALIMOUTOU Thierry propose de **prolonger la période de chasse**.

→ ROBERT Frédéric et COZETTE Jane expliquent que les périodes de chasse sont déterminées par arrêté ministériel et qu'il est possible de « jouer » sur les dates de chasse qu'entre les dates définies par cet arrêté ministériel. L'étude Tangle pourra justifier, si cela est pertinent, une demande de modification des dates au niveau du ministère.

→ BERTIL Jean Hugues pense que si on décide de décaler les dates de chasse, il faudra protéger les lots des braconniers.

Pour BERTIL Jean Hugues, trop de personnes passent le permis de chasser, il faudrait limiter le nombre de nouveaux chasseurs. Pour lui, soit **on diminue le nombre de nouveaux chasseurs** soit **on augmente le nombre de terrains**. CALIMOUTOU Thierry partage cette idée d'augmenter le nombre de zones.

→ ROBERT Frédéric explique que la Fédération a pour obligation de faire passer les permis de chasser et qu'il n'est pas possible de refuser des candidats. En effet, cela est inscrit dans les statuts.

ZILMIA Wilfrid explique que cela fait 10 ans que nous avons les mêmes 13 lots. Il propose de **fermer certains lots de manière temporaire et de tourner**.

AARON Samuel demande pourquoi on ne prend pas **d'autres partenaires** comme le RSMA ou le RPIMA ? Ces derniers pourraient surveiller la forêt pendant leurs stages. En effet pour ce chasseur, quel intérêt d'avoir des partenaires qui ne vont pas dans la forêt ?

GASTRIN Patrick pense qu'il est nécessaire d'effectuer des **contrôles** de fin août jusqu'à la fermeture.

BEGUE Kevin explique que nos traditions sont en jeu et que si les agents de l'environnement ne font rien il faudrait faire nous-mêmes quelque chose. Des **chasseurs bénévoles assermentés** ?

→ Pour PADRE Jean Sylvio être bénévole, c'est-à-dire pas payé et en plus menacé, cela ne convient pas.

→ AARON Samuel pense qu'au-delà de faire de la police de la chasse directement, les chasseurs peuvent aider les instances pour trouver les points stratégiques, les zones, etc.

→ ROBERT Frédéric explique que cela est possible (agents de développement) mais souvent évité dans les fédérations métropolitaines. En effet, compliqué pour un chasseur de verbaliser un autre chasseur, il y a un problème de copinage. De plus ces personnes ne sont pas armées et seules, ce qui est dangereux.

→ BOUCHER Marie Georges a été agent de développement pendant 25 ans. Il explique que cela se fait, mais en effet il existe 4-5 agents pour les plus grosses fédérations de France (plusieurs dizaines de milliers de chasseurs). Le but est de sensibiliser les braconniers quand on les rencontre.

→ GASTRIN Patrick explique qu'il faut absolument collaborer avec les gendarmes, etc. Juste la fédération, c'est impossible.

BERTIL Jean Hugues explique qu'une **association** existait à Saint-Pierre avant et qui avait pour but de lutter contre le braconnage, existe-t-elle encore ? Pour lui, tout chasseur est braconnier de base. Il est important de convaincre les proches de passer le permis.

MALARD Laurent pense qu'on devrait **interdire la vente du gibier**. Pour certains cela est carrément un travail.

→ GASTRIN Patrick pense que cela bloque la population qui consomme le Tangue mais ne chasse pas. Cela bloque également les chasseurs et pas les braconniers.

BERTIL Jean Hugues demande s'il ne serait pas possible d'effectuer des **élevages et des réintroductions** ?

→ ROBERT Frédéric explique que l'introduction du Tangue dans le milieu naturel est interdite par arrêté ministériel.

→ COZETTE Jane explique que la réintroduction d'animaux issus d'élevages n'a pas montré de bons résultats en métropole où cela a été effectué pendant des décennies (faible variabilité génétique, maladies, faible taux de survie).

## V. Divers :

AARON Samuel demande en quoi consiste **l'étude « Tangue »**.

→ COZETTE Jane, la responsable de l'étude, explique que le projet de recherche court sur trois ans. Cela est nécessaire pour obtenir assez de données pour pouvoir tirer des conclusions. L'étude a pour objectif de déterminer les rythmes d'activité journalier et annuel de l'espèce. Mais également de déterminer les pics de naissances et le nombre de portées. L'étude comporte trois zones situées à 3 altitudes différentes permettant de voir l'impact des microclimats sur l'espèce.

En fonction des résultats de l'étude, nous pourrions, si cela est nécessaire, déplacer les périodes de chasse afin qu'elles soient en adéquation avec l'écologie de l'espèce.

Le Président de la FDC974 rappelle **que la Fédération a payé 15 000 euros à l'ONF** pour diminuer le prix des lots de chasse au Tangué pour la saison 2021. Cela en conséquence de la crise sanitaire de 2020.

Le Président de la FDC974 annonce que les comptes de la Fédération vont bien.

Le Président de la FDC974 notifie les partenaires de l'environnement ont été invités à cette réunion (Lieutenants de Louveterie, ONF, BNOI).

Le Président de la FDC974 explique qu'il **rencontre de nombreux élus** (préfet, Président du Département et de la Région) afin d'effectuer un travail politique pour la Fédération. La lettre effectuée par la FNC à propos du **RIP pour les animaux** a été envoyée à tous les élus réunionnais. En effet, il avance que nous devons nous battre pour que nos chasses traditionnelles ne soient pas en danger.

## VI. Conclusion :

PAYET Rock résume tous les points qui ont été abordés pendant la réunion (braconnage, business du Tangué, problèmes de camaraderie, manque de contrôles, mentalité à changer, respect des propriétaires). Il rappelle que la fédération n'a aucun rôle de police contrairement à ce que certains pensent.